

— FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX ! —

UNE NOUVELLE UMIH AU SERVICE DE NOS ENTREPRISES

avec **Laurent Duc** et **Nathalie Baudoin**



Le 27 octobre prochain, vous allez voter pour élire une équipe à la présidence de notre organisation professionnelle.

Après avoir consulté plusieurs d'entre vous, vous avoir écouté, avoir travaillé à notre projet, **nous avons pris la décision de présenter notre candidature à la présidence de l'UMIH.**

Nous sommes comme vous, des chefs d'entreprises (hôteliers, restauratrice) amoureux des métiers des CHRD. Aujourd'hui, **nous voulons aller plus loin dans notre investissement pour défendre nos entreprises et les aider à se développer.**

Chaque jour, nous travaillons aux côtés de nos équipes dans nos établissements. C'est cette connaissance intime du terrain qui nourrit le sens de notre engagement syndical depuis 20 ans. Nous avons une trentaine d'années lorsque nous avons adhérez à notre organisation professionnelle et depuis nous sommes à vos côtés et au service de l'UMIH dans nos villes, nos départements, nos régions et à Paris dans les instances nationales. Demain, la présidence de l'UMIH c'est 7 jours sur 7, dont 3 à Paris. **On ne s'improvise pas représentant des chefs d'entreprises d'une des plus importantes organisations professionnelles de notre pays.**

Pour gagner les batailles à venir et préparer nos établissements aux enjeux de demain, **nous pensons que nos entreprises doivent se doter d'une nouvelle UMIH.** Nous devons construire ensemble une organisation professionnelle toujours plus forte et respectée, qui connaisse ses adhérents et les écoute, qui soit unie, qui mette la compétence au cœur de son action et **qui propose des solutions constructives aux difficultés** que vous rencontrez et utiles à votre soif de réussite.

“

“Vous connaissez ma passion et parfois, je l'avoue volontiers, mon emportement quand les règles ne sont pas respectées ou quand l'intérêt du collectif passe au second plan. Si vous percevez mes défauts, je sais que vous reconnaîtrez aussi ma fidélité à l'UMIH, aux métiers des CHRD et aux combats que nous menons ensemble depuis des années. Je le sais, cette décision m'engage à une plus grande responsabilité, à la modération et au rassemblement”

Laurent Duc

- **Nous voulons que l'UMIH** évolue pour soutenir, toujours plus efficacement, nos entreprises.
- **Nous voulons une UMIH qui rassemble** et qui agrège toutes les familles du secteur pour parler d'une voix forte.
- **Nous voulons que l'UMIH bénéficie à nouveau d'une présidence compétente**, qui maîtrise les enjeux législatifs, fiscaux, normatifs, européens... avec lesquels nos entreprises doivent composer pour fonctionner. Cette connaissance précise des dossiers et des jeux politiques est essentielle si nous voulons relever les défis qui sont devant nous. **Et pour cela il faut se consacrer à 100% à l'UMIH.**
- **Nous voulons une UMIH qui innove** pour démontrer notre capacité collective à proposer des solutions qui facilitent le quotidien des dirigeant(e)s. Nous agissons pour que nos entreprises redeviennent attractives et qu'elles vivent encore longtemps sur tous les territoires. Nous voulons que nos entreprises soient fières de participer à la croissance économique, sociale et culturelle de notre pays et qu'elles soient reconnues pour leur rôle moteur dans le développement de l'industrie touristique française.

— FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX ! —

UNE NOUVELLE UMIH AU SERVICE DE NOS ENTREPRISES

avec **Laurent Duc** et **Nathalie Baudoin**



- **Nous voulons une UMIH qui agisse** pour promouvoir une restauration de qualité et qui défende les intérêts de notre savoir-faire unique.
- **Nous voulons une UMIH qui protège** la rentabilité de nos entreprises mais aussi qui les aide à anticiper les mutations à venir et les défis de demain.

“

“Chez moi, l'hôtellerie-restauration est une histoire de famille. J'ai grandi et fait mes premiers pas dans l'hôtel-restaurant de mes parents. Mes études d'expertise comptable m'ont apporté la rigueur et la précision indispensables à la gestion d'un établissement. Aujourd'hui, je dirige mon hôtel-restaurant avec mon mari et mon fils qui prend la relève. Mon enthousiasme pour défendre l'avenir de nos entreprises et de nos métiers je veux la mettre à votre service. Vous pouvez compter sur moi.”

Nathalie Baudoin

Depuis 10 ans, nos métiers et nos entreprises sont bousculés par des événements sans précédents (digitalisation, Covid, crise énergétique...). Ensemble, nous poursuivons notre travail au service de l'intérêt collectif. **Nous l'avons vu dernièrement dans "l'affaire des mutuelles", l'absence de transparence aurait pu coûter très cher à nos entreprises si nous n'avions pas tiré la sonnette d'alarme.**

Ensemble, nous poursuivons les combats que nous menons depuis toutes ses années ; face aux OTA'S pour restaurer nos marges, face aux plateforme type Air BnB pour réguler leur activité, pour la revalorisation du titre de maître restaurateur, pour le développement des établissements de nuits et la défense des cafés...

Ensemble, nous dessinerons les conditions de la réussite de nos entreprises pour l'avenir et anticiperons avec vous les défis à relever.

Si vous nous accordez votre confiance pour présider l'UMIH ces 4 prochaines années nous **serons vigilant à protéger vos intérêts, fidèle à nos valeurs de rigueur, de détermination, d'esprit de combat et de transparence.**

Nous restons à votre écoute et appelons toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'investir sincèrement au service des entreprises CHR et de l'UMIH à nous rejoindre et à travailler ensemble.

Merci et à très bientôt.

Laurent Duc
Président Umih Hôtellerie Française
Past-Président et trésorier umih 69

Nathalie Baudoin
Vice-présidente umih 84
Présidente Logis 84

— FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX ! —

UNE NOUVELLE UMIH AU SERVICE DE NOS ENTREPRISES

avec **Laurent Duc** et **Nathalie Baudoin**



NOTRE PROGRAMME

Porter fièrement nos métiers et les valeurs qu'ils représentent

- **Priorité 1 : Renforcer l'UMIH au service de ses adhérents**
- **Priorité 2 : Faciliter le quotidien des chefs d'entreprise en leur redonnant de la liberté et de la visibilité**
- **Priorité 3 : Développer et défendre l'attractivité de nos entreprises et de nos métiers**
- **Priorité 4 : Défendre une restauration de qualité au service de la santé et du respect de l'environnement**
- **Priorité 5 : S'engager dans les défis de demain**

Priorité 1 : Renforcer l'UMIH au service de ses adhérents

Nous pensons qu'il faut faire progresser l'UMIH pour en faire une organisation toujours plus efficace, puissante, innovante, écoutée et attractive pour les adhérents d'aujourd'hui et ceux de demain. Nous défendons l'idée que la remontée des territoires est prépondérante au sein de notre organisation professionnelle. Ainsi les porteurs de projets seront valorisés et épaulés.

Nous proposons d'impulser 6 actions dans les 6 premiers mois de notre mandat.

Action 1 : Faire évoluer notre gouvernance interne en repensant les branches et en développant les services aux adhérents. Créer des commissions transversales de branches qui portent au Directoire les projets de tous.

Action 2 : Rajeunir et dynamiser l'image de l'UMIH pour rendre notre organisation plus attractive et connectée avec son époque.

Action 3 : Accompagner les présidents départementaux et régionaux dans leur lobbying et leur communication locale.

Action 4 : Accroître le nombre de nos adhérents pour peser plus dans les décisions et attirer la nouvelle génération de chefs d'entreprise.

Action 5 : À un niveau national, attacher la déclaration d'ouverture tardive et les droits de terrasse à l'entreprise afin qu'ils soient cessibles avec période probatoire.

Action 6 : Développer l'action de l'UMIH au niveau européen.

Priorité 2 : Faciliter le quotidien des chefs d'entreprise en leur redonnant de la liberté et de la visibilité

Le renforcement de l'UMIH au service des adhérents (priorité 1) nous permet de répondre plus efficacement au cœur de métier du syndicat : soutenir les entreprises du secteur CHRD dans leur développement et leur rentabilité.

Pour y parvenir, nous engagerons 10 actions majeures durant notre mandat :

- Action 1 :** Défendre auprès du Gouvernement l'allongement de la durée de remboursement des emprunts (PGE) pour consolider les trésoreries.
- Action 2 :** Proposer au Gouvernement la création d'un CDI saisonnier, comme il existe des CDI chantier ou intérim.
- Action 3 :** Faire augmenter l'exonération des frais de succession sur les établissements du secteur CHRD de 100 000 euros à 5 millions d'euros.
- Action 4 :** Obtenir une franchise des charges sociales sur les heures supplémentaires et sur les accessoires au contrat de travail.
- Action 5 :** Déployer les pourboires au travers des paiements en carte bancaire, sans cotisations sociales.
- Action 6 :** Négocier un CESH « extras » pour les CHRD.
- Action 7 :** Pour les temps partiels, réduire le minimum de temps de travail hebdomadaire de 24h à 7h.
- Action 8 :** Sortir du temps de travail des traiteurs la durée des trajets.
- Action 9 :** Poursuivre et développer nos actions menées face aux intermédiaires (OTA, Deliveroo...) pour redonner de la liberté commerciale et tarifaire aux professionnels. Faire baisser les taux de commission.
- Action 10 :** Poursuivre le travail de régulation des locations meublées touristiques temporaires. Création d'une 6ème catégorie déclarative d'ERP, moins contraignante.

Priorité 3 : Développer et défendre l'attractivité de nos entreprises et de nos métiers

Nous voulons tous sortir rapidement de la crise de recrutement que nos entreprises connaissent. Pour cela, nous devons faciliter le quotidien des chefs d'entreprise (priorité 2), travailler sur la formation et sur notre marque employeur.

Pour y parvenir, nous proposons de mettre en place 5 actions majeures durant notre mandat :

- Action 1 :** Développer l'embauche des jeunes en fin de contrat d'apprentissage en négociant le maintien du forfait de charges de l'apprentissage pendant un an après l'obtention du diplôme.
- Action 2 :** Développer notre marque employeur (création de campagnes de communication sur nos métiers, renforcement du dialogue avec le Ministère de l'Éducation Nationale...).
- Action 3 :** Rendre sa place à notre branche dans les lycées professionnels.
- Action 4 :** Création de CFA de branche et notamment de CFA adaptés à la saisonnalité.
- Action 5 :** Rendre ses lettres de noblesse à la salle et au service et transformer le savoir-être en savoir-faire.

Priorité 4 : Défendre une restauration de qualité au service de la santé et du respect de l'environnement

L'alimentation est au cœur des enjeux de santé publique et du respect de l'environnement. La défense d'une restauration de qualité, conçue avec des produits de saison, issus de circuits courts et d'une agriculture raisonnée (notamment), nous permettra de protéger et de faire rayonner toujours plus le savoir-faire français de nos restaurateurs.

Pour y parvenir, nous proposons de mettre en place 6 actions majeures durant notre mandat :

Action 1 : Organiser la 1ère COP (Conférence des Parties) de la restauration.

Action 2 : Défendre le mot RESTAURANT, comme étant un établissement qui propose une cuisine conçue et fabriquée sur place à partir de produits bruts.

Action 3 : Soutenir la souveraineté alimentaire française en participant au développement des circuits-courts.

Action 4 : Revaloriser le titre d'État de Maître Restaurateur et renégocier les aides fiscales qui étaient liées à ce Titre à sa création. Participer à faire rayonner le savoir-faire français de la cuisine et de la gastronomie et ainsi répondre au classement immatériel de l'UNESCO du « repas à la française ».

Action 5 : Travailler en relation avec le ministère de la Santé et de la Prévention pour développer les bonnes pratiques alimentaires et valoriser ainsi l'expertise de nos Chefs.

Action 6 : Renégocier le taux de commission versé aux opérateurs « ticket restaurant » et limiter l'élargissement de leur utilisation dans la grande distribution.

Priorité 5 : S'engager dans les défis de demain

Nos entreprises doivent poursuivre leurs transformations et anticiper les changements à venir dans notre société.

Si nous ne voulons pas subir les événements, l'UMIH de demain doit apporter des réponses à nos entreprises et doit porter des propositions constructives auprès des pouvoirs publics

Pour y parvenir, nous proposons de mettre en place 5 actions majeures durant notre mandat :

Action 1 : Impliquer le secteur CHRD dans la transition écologique et la sobriété énergétique en défendant les intérêts de nos entreprises.

Action 2 : Ouvrir nos établissements hôteliers sur la ville et faire du dernier établissement CHRD du village un lieu de vie.

Action 3 : Soutenir nos entreprises dans leur transformation numérique pour favoriser leur réussite.

Action 4 : Donner de la souplesse réglementaire aux établissements de nuit. Leur permettre d'être acteurs de l'environnement immédiat de leurs établissements en coordination avec les pouvoirs de police locaux.

Action 5 : Toujours rappeler aux pouvoirs publics que nous participons, nous CHRD, à la vie et à la régulation de la tranquillité de la ville et du village. Nous sommes toujours des phares dans la nuit !



Laurent Duc
Président Umih Hôtellerie Française
Past-Président et trésorier umih 69



Nathalie Baudoin
Vice-présidente umih 84
Présidente Logis 84